

# Nouveau Contrat Social

## FO ne signera pas l'accord Emploi Compétitivité

Lors de la réunion de négociation qui s'est déroulée le 17 janvier 2018, la Direction a clairement présenté ses ultimes propositions en termes de contreparties aux efforts demandés aux salariés.

Pour n'en retenir que l'essentiel :

- Passage de 218 jours travaillés pour les I&C à **215 jours**
- Compensation de l'allongement du Temps de Travail de 60% à **70%**
- Recrutements de **1600 CDI minimum**
- Congé Mobilité de **10 mois/maxi 600** départs pour les personnes en emplois menacés.

Pour **FO**, nous avons conclu cette ultime réunion de négociation en déclarant que nous notions les avancées et que celles-ci seront présentées à l'ensemble des équipes **FO** du Groupe Schneider afin de recueillir leur avis, ceux-ci représentant tous les salariés et adhérents **FO** sur leur site.

Pour rappel, **FO** est la **1<sup>ère</sup> organisation syndicale du Groupe à près de 28% (base 100) et représentée sur 28 entités du Groupe en France** (Sites tertiaires, Agences et Services du Commerce, Sites Industriels et Sites de logistique), nous sommes proches depuis le départ des négociations des remontées des salariés sur ce sujet et **restons incontournable à un accord majoritaire à 50%**.

Récapitulatif % Périmètre Groupe	Résultats	31/12/2017 Base 100
CFDT	21,79	23,14
CFE-CGC	15,41	16,37
CFTC	13,12	13,93
CGT	17,89	18,99
<b>FO</b>	25,97	<b>27,57</b>

Néanmoins, nous avons poussé au bout du bout la négociation afin que ce ne soient pas les organisations syndicales françaises qui portent l'échec de cette négociation (gagnant pour la Direction et perdant pour les salariés).

**L'échec de cette négociation revient à la Direction qui devant les efforts demandés à TOUS les salariés français a été dans l'impossibilité de répondre à nos demandes légitimes :**

- **Sur la signature de Jean-Pascal TRICOIRE**, seul représentant du Groupe à pouvoir garantir les engagements attendus par tous.
- **Sur les Volumes de charges, des Investissements et de l'Emploi** par entité du Groupe, SITE par SITE, entité par entité (BUs, France Opérations, R&D, Industrialisation, ...)
- **Sur de véritables contreparties** en réponse aux efforts demandés à tous les salariés Français, alors que les résultats du Groupe et de la France le permettaient.

**Mercredi 24 janvier 2018**, nous avons organisé un échange démocratique avec tous les leaders **FO** sur chaque site afin que ceux-ci puissent nous remonter l'avis des élus et adhérents **FO** et bien sûr de tous les salariés de leur site. **Leur avis à tous est sans appel :**

**Fort de votre confiance et de notre représentativité renouvelée en 2018 en tant que 1<sup>ère</sup> organisation syndicale au niveau du Groupe en France, TOUTES les équipes **FO** restent OPPOSEES à l'unanimité !**

**FO NE SIGNERA PAS l'accord EMPLOI COMPETITIVE**

D'ailleurs, de sources officieuses, nous apprenons que plusieurs fermetures de sites industriels seraient annoncées ces prochaines semaines. Si cela s'avérait exact, cela démontrerait que cet accord ne permettait pas de sauvegarder l'emploi de TOUS les salariés en France.



Jeudi 25 janvier 2018

Des DS/RSS FO dans les filiales du Groupe,  
Du DSC FO SEEF et des DS FO des sites SEEF,  
Du DSC FO SEISEF et des DS/RSS FO des sites SEISEF,  
Du Coordonnateur Syndical Groupe FO et son adjoint,

à

Mme la Présidente du Territoire France,  
Mme la Directrice des Ressources Humaines  
France,  
M le Directeur de la Stratégie Sociale et des  
Relations Sociales France,

Mesdames,  
Monsieur,

Suite aux ultimes propositions de la délégation de la Direction émises le mercredi 17 janvier 2018,

Nous avons échangé avec l'ensemble de nos leaders FO sur tous les sites où nous sommes représentés,

Vous avez demandé à l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans le Groupe qui négocient ce projet un retour sur vos ultimes propositions avant le 26 janvier 2018 pour un éventuel accord de principe,

A l'unanimité de nos équipes FO, le constat est que l'ensemble des propositions de la Direction sont trop éloignées de nos revendications en termes d'engagements et de contreparties (recrutements, compensations, congé mobilité, ...)

En conséquence,

Comme vous l'avez compris, nous ne pourrions répondre favorablement à un engagement de la part de notre organisation syndicale pour aboutir à un accord final sur le Nouveau Contrat Social.

Veillez agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'organisation syndicale FO Schneider Groupe,  
Emmanuel DA CRUZ